

Lundi 20 février à 12h à l'hôtel du Département, à Evreux

Pour une route respectueuse de l'environnement et des citoyens : le Département de l'Eure s'engage

Concevoir des infrastructures routières performantes sur le plan économique, responsables sur le plan social et respectueuses de l'environnement : telle est l'ambition de la «convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance» dont Jean Louis Destans, président du Département de l'Eure, signera lundi la déclinaison départementale avec les organisations professionnelles.

Les entreprises doivent aujourd'hui répondre aux enjeux du réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources non renouvelables en proposant des solutions concrètes, innovantes, économiquement acceptables et conformes aux objectifs de développement durable. Les entreprises de travaux publics et les sociétés d'ingénierie, sous l'égide de leurs organisations professionnelles¹, ont ainsi décidé de s'engager dans la mise en œuvre des orientations du Grenelle de l'environnement pour favoriser la compétitivité écologique à des conditions économiques acceptables.

Ces entreprises souhaitent maintenant amplifier la coopération engagée avec les acteurs publics nationaux et locaux, et notamment l'Assemblée des Départements de France. Dans cette perspective, le Département de l'Eure s'engage pour sa part sur les 5 actions de la convention nationale, objet de la signature du lundi 20 février :

Action 1 : PRESERVER LES RESSOURCES NON RENOUVELABLES

Les entreprises devront limiter le recours aux matériaux nobles issus des carrières afin de préserver ces ressources non renouvelables.

Action 2 : REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Devront être favorisés les moyens et techniques (production d'enrobés, de liants hydrauliques et de chaux) permettant de diminuer la consommation d'énergie pendant la réalisation des chantiers. Ce qui impliquera notamment de développer la formation des salariés des entreprises à l'éco-conduite.

Action 3 : PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS

Est mise en avant la sensibilisation aux enjeux environnementaux, à la fois par l'établissement d'un état des lieux environnemental avant le lancement des travaux, par la diffusion de méthodologies et de recommandations en matière de

¹ Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie, Syndicat Professionnel Régional de l'Industrie Routière de Normandie, Délégation normande du Syndicat Professionnel des Terrassiers de France et Délégation normande de Syntec-Ingénierie.

management environnemental, et par l'établissement de procédures de suivi d'élimination des déchets de chantier.

Le Département de l'Eure a déjà eu l'occasion de mettre en œuvre des dispositifs de préservation de la faune et de la flore sur ses chantiers routiers, comme les niches à chauve-souris, les barrières canadiennes ou les clôtures anti-gibier...

Action 4 : AMELIORER LA SECURITE DES PERSONNELS, DES USAGERS ET DES RIVERAINS LORS DES OPERATIONS DE TRAVAUX

Les entreprises devront favoriser une meilleure gestion des circulations du chantier.

Action 5 : CREER LES CONDITIONS D'UNE VERITABLE COMPETITIVITE ECOLOGIQUE AVEC TOUS LES ACTEURS

L'objectif est de favoriser la réalisation de chantiers expérimentaux, d'ouvrir les marchés aux "variantes environnementales", et développer l'utilisation de l'éco-comparateur SEVE (Système d'Evaluation des Variantes Environnementales).

La démarche de développement durable du département

"Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de la politique de développement durable menée par le Département de l'Eure depuis 2001 et qui touche à l'ensemble de ses domaines d'intervention, précise Jean Louis Destans. Au-delà en effet des mesures que nous avons prises dans le cadre de nos réalisations pour lutter contre le changement climatique et favoriser la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et des ressources, nous avons étendu l'exigence du développement durable à l'ensemble de nos politiques : cohésion sociale, culture, formation initiale, transports, agriculture (cf.projet "agriculture et nutrition"), etc. J'ajoute que l'exigence du développement durable est en cohérence avec notre démarche «Construisons ensemble» axée sur le renforcement du dialogue et la co-construction des politiques publiques du Conseil général."

Le Conseil général de l'Eure entend ainsi exercer sa responsabilité citoyenne de collectivité principale du Département qui structure le territoire, de collectivité de la solidarité et de la proximité, de collectivité qui se doit au surplus de montrer l'exemple en se faisant incitateur et animateur des "bonnes pratiques" en termes de développement durable.

Signature de la déclinaison Départementale dans l'EURE

Lundi 20 février 2012 - Hôtel du Département – Evreux

12h00 : accueil (vidéo en continu des "Routes incroyables du monde")

12h10 : mot d'accueil de Philippe Pirquin, Président de la FRTPN

12H12 : introduction avec la vidéo humoristique Développement durable (6'15)

12h30 : PowerPoint sur les objectifs locaux de la Convention départementale

12h45 : mot de la fin par Philippe Pirquin et clôture par le Président Jean Louis Destans

13h00 : échanges autour d'un cocktail